

Avis de concours

Prix journalistique de l'Institut Vénitien pour Venise

Edition 2014

Le Prix a pour but de faire connaître un article ou une vidéo concernant Venise dont on aura remarqué la perspicacité d'analyse de la réalité vénitienne, perçue dans les différents aspects sociaux, économiques, naturalistes ou artistiques.

Le Prix, dont le montant s'élève à 5.000 € sera décerné par un jury nommé par le Conseil de Présidence de l'Institut Vénitien. Le jury qui va juger le prix de l'édition 2013 sera composé par le Conseil de Présidence de l'Institut ainsi que par ses membres: Lady Frances Clarke, Leopoldo Mazzarolli, Antonio Paolucci, Pierre Rosenberg, Wolfgang Wolters et Alvisè Zorzi.

Sandro Franchini, le Chancelier émérite de l'Institut, a été nommé Secrétaire du jury.

Des articles ou reportages reflétant les objectifs du Prix pourront être signalés au jury soit par les rédactions des journaux ou les magazines concernés, soit par leurs auteurs, mais aussi par des associations, des organismes ou des institutions. Toute lettre de présentation, tout article ou reportage sur DVD qui aura été signalé devra faire état de sa source de publication et annexer l'original; un aperçu biographique ou un curriculum vitae de l'auteur devra également être soumis. Le tout devra parvenir au Secrétariat de l'Institut Vénitien des Sciences, Lettres et Arts (adresse : Campo Santo Stefano, 2945 – 30124 Venezia), par lettre recommandée au plus tard le **16 juin 2014**. Les articles signalés devront faire référence à des ouvrages publiés, ou à des vidéos passées au cours de la période 2012/2014.

Les articles publiés dans une langue autre que l'italien, l'anglais, le français, l'allemand ou l'espagnol seront accompagnés de la traduction en une des langues susmentionnées.

La remise du Prix aura lieu à Venise au siège de l'Institut Vénitien le dimanche 28 septembre 2014.

Le Président
Gian Antonio Danieli

Venise, le 25 janvier 2014